



Relevé de décisions du Groupe des neuf le 11 janvier 2019

La réunion des 9 organisations de retraité-e-s s'est tenue le vendredi 11 janvier 2019, de 9 h 30 à 12 h, dans les locaux de la FSU. Toutes les organisations étaient représentées. Voici ci-dessous, le relevé des décisions prises au cours de notre réunion.

Tract : après discussion sur des demandes de modifications, notamment dans les encadrés chiffrant le coût des cadeaux, le texte est adopté. Il pourra être suivi d'un autre, moins dense, pour permettre d'ajouter les modalités d'actions locales. Ce sont les camarades de la CGT qui mettent au point le texte définitivement retenu.

Affiche A3 : le projet est retenu avec une seule modification, le coût de 100 milliards de l'évasion fiscale. Elle sera tirée à 5 000 exemplaires, envoyée de façon centralisée dans les départements à l'adresse des USR-CGT. Le coût du tirage sera faible, mais les frais d'envois élevés, ce coût sera réparti entre les neuf organisations. Toutes les équipes militantes dans les départements sont invitées à s'organiser rapidement entre elles pour utiliser ce matériel d'ici le 31 janvier.

Communiqué de presse : la CGT (Jean-Pierre) enverra un projet reprenant quelques exemples d'actions du Groupe des 9 sur le pouvoir d'achat, notamment les pétitions et cartes pétitions.

Audiences nationales :

- **Le COR** qui va se pencher sur les réversions : la FSU (Marylène) envoie la demande d'audience au président du COR.
- **Eliane Assasi (PCF) au Sénat** rencontre les 9 organisations le mardi 15 dans l'après-midi (heure à préciser).
- **Gilles Le Gendre (président du groupe LREM) à l'Assemblée Nationale rencontre les 9 organisations** le 24 janvier à 15 heures. La réunion de lundi 21 janvier à partir de 14 h dans les locaux de FO aura à son ordre du jour la préparation entre nous de cette rencontre. Le principe est acquis de ne pas le remercier de nous recevoir et, au contraire, de rappeler son refus de nous recevoir le 18 décembre et plus généralement de la volonté du gouvernement d'ignorer les partenaires sociaux, ce qui représente une rupture avec le passé. C'est notamment son groupe qui a voté la suppression de l'ISF, le plafonnement à 30 % de l'imposition des dividendes et l'augmentation de la CSG.
- **Le ministère des Finances** (Olivier Dussop, Secrétaire d'état auprès du ministère de l'action et des comptes publics) a répondu le 3 janvier à notre courrier et donné son accord pour une rencontre. Nous décidons de lui proposer le 31 au matin, afin de pouvoir rendre compte des résultats de cette rencontre à la manifestation de l'après-midi.

Pour tous ces rendez-vous, les participant-e-s envoient à la CGT (Jean-Pierre) toutes leurs coordonnées.

Une conférence de presse se tiendra le lundi 28 janvier à 11 heures à la CGT (Montreuil), quelques jours donc avant la journée nationale du 31 janvier. La CGT envoie l'invitation à la presse.

Le 31 à Paris, le parcours de 2,7 km partira de la place d'Italie à 14 h 30, passera par le boulevard Vincent Auriol et se terminera au ministère des finances, à Bercy, ministère le plus important pour nous. Si la rencontre au ministère est acceptée le matin, nous pourrions en rendre compte aux manifestant-e-s.

Le « grand débat » d'E. Macron.

Nationalement, nous savons tous qu'il ne portera que sur les questions retenues par le gouvernement, qui va tenter d'utiliser les réponses pour appuyer les « réformes » qu'il a déjà prévues. Le groupe des neuf n'a ni à appeler à participer, ni à donner la consigne de ne pas y aller. Nous avons la responsabilité, dans la période, d'exprimer nos propres revendications (qui font notre cohésion) et d'agir pour les faire connaître.

Localement, chaque personne, chaque équipe, décidera d'y participer ou non, selon le contenu de la réunion, sa liberté d'expression, le nombre et la qualité des personnes présentes. Certaines de ces réunions pourraient reprendre les cahiers locaux de doléances : le pouvoir d'achat (pensions et salaires), les inégalités sociales (CSG et ISF, en opposition), les services publics (accès, privatisation, qualité). Dans ce cas, nos revendications peuvent y être rappelées ... ensuite, si le gouvernement ne reprend pas les conclusions de ces réunions, ceci pourra lui poser problème. Dans certaines communes, des maires semblent vouloir mettre en place des « cahiers de doléances » de façon correcte.

Ce besoin de débats nous incite à insister auprès des équipes départementales à organiser des réunions locales pour discuter dans un lieu « neutre » comme une salle municipale ; ces réunions doivent être très ouvertes et comporter un échange sur la façon d'organiser le 31.

Nous pensons que l'organisation par les équipes des 9 organisations de retraité-e-s dans les départements, de rencontres / consultations sur la situation des personnes retraitées, aurait un sens et confirmerait notre souci commun d'indépendance par rapport aux gouvernements et notre refus d'être éventuellement instrumentalisés par les uns ou les autres.

L'initiative du Pas-de-Calais (rappel des revendications, questionnaire sur le pouvoir d'achat, les services publics, la protection sociale, la place des retraités, etc.) mérite d'être connue, en tant qu'exemple.

Le Haut Conseil de l'âge va travailler à une contribution sur les femmes séniors (55 à 64 ans) : rôle des femmes dans l'aide à leurs proches, effets des séparations conjugales tardives (dont le veuvage). Il travaillera avec Delevoye sur la réversion, nous devons préparer les arguments partagés par les neuf.

Le HCA auditionnera Dominique Libault le 15 janvier : nous rappellerons nos positions.

Les audiences dans les départements, notamment avec les parlementaires LREM dont certains sont déstabilisés, sont à poursuivre.

Réflexions à reprendre :

- **L'annulation de l'augmentation de la CSG** pour la moitié des retraité-e-s qui la subissent, sert aussi au gouvernement pour faire passer l'idée que nous sommes « aisés » au-dessus de 2 000 € pour une personne seule et de 3 000 € à deux. Nous aurons à dénoncer cette idée.
- **Sur la taxe d'habitation**, le Conseil Constitutionnel a exigé que tout le monde soit concerné, alors que le gouvernement affirme que les personnes aisées sont celles qui sont au-dessus de 2 250 € pour une personne seule, 1 800 € par personne pour un couple. Mettre cette taxe sur la table des discussions, c'est éviter de parler et de toucher à l'ISF.

Prochaine réunion : le lundi 21 janvier 2019, à 14 h à FO.

Points déjà à l'ordre du jour : préparation de la rencontre avec Le Gendre, réflexions ci-dessus, points non traités.